

Situation géographique

Centre de thalassothérapie Serge Blanco

64, avenue des mimosas - 64700 Hendaye

par la route : A63, sortie Saint-Jean-de-Luz sud

par le train : gare d'Hendaye à 2 km

par avion : aéroport BAB (à 20 mn en voiture)



Trouver son hébergement

Office de tourisme d'Hendaye - Tél. 05 59 20 00 34

www.hendaye-tourisme.fr

Informations complémentaires

colloqueeauxdebaignade@cg64.fr



2015 Baignade autorisée ?

Le point sur la nouvelle directive baignade :
débats, conférences, échanges d'expériences
transfrontalières et européennes



LES 23 ET 24 JUIN 2010 - HENDAYE



Rencontre qualité des eaux de baignades en zone littorale **Partage d'expériences en Europe pour la mise en œuvre de la nouvelle directive eaux de baignade d'ici 2014.**

Le point sur la nouvelle directive baignade : débats, conférences, échanges d'expériences transfrontalières et européennes en présence de représentants de la Commission européenne, de collectivités locales, de pays de l'Union, d'associations, d'entreprises, etc.

PROGRAMME DU MERCREDI 23 JUN 2010

8 h 30 - Accueil des participants

9 h 30 - Ouverture

- Intervention de M. Jean-Baptiste Sallaberry, Maire d'Hendaye,
- Intervention de M. Gilles Asenjo, Président de Surfider Foundation Europe,
- Intervention de M. Vincent Hammel, Directeur régional de l'Agence de l'Eau Adour Garonne à Bordeaux, en charge de la mission littoral,
- Intervention de M. Michel Maumus, Conseiller général de Lasseube en charge de l'Environnement et du Développement durable.

Thème 1 : Les questionnaires face à la nouvelle réglementation en matière de baignade

Les dispositions de la directive européenne 2006/7/CE du 15 février 2006 pour la gestion de la qualité des eaux de baignade entrent progressivement en vigueur selon un calendrier qui s'échelonne de 2007 à 2015 et remplaceront à terme celles de la directive 76/160/CEE.

Pour les questionnaires des zones de baignade, les principales modifications concernent la mise en place de nouvelles modalités de suivi de la qualité des eaux et de classement (4 classes de qualité: «excellente», «bonne», «suffisante» ou «insuffisante»), l'obligation de réaliser un profil de vulnérabilité de chaque eau de baignade afin d'identifier les sources de pollution et d'y remédier, et la mise en œuvre de mesures de gestion des pollutions.

La Commission européenne a en outre fixé comme objectif d'atteindre en 2015 le niveau de qualité au moins «suffisante» pour toutes les eaux de baignade. Ces évolutions réglementaires auront des incidences sur la gestion quotidienne des plages tout particulièrement sur les politiques de fermeture/réouverture des zones de baignade et au-delà sur l'économie des territoires.

• **La nouvelle Directive européenne sur les eaux de baignade : quel est son cadre et ses applications dans les différents pays de l'union européenne ?**

Animation : Conseil général des Pyrénées Atlantiques

exposé 1 : Cadre réglementaire de la directive

Intervention de la Commission européenne, Helmut Bloech.

exposé 2 : Synthèse de l'application de la directive dans les pays membres de l'UE

Intervention du délégué des agences de l'Eau auprès de l'Union Européenne, Thierry Davy.

exposé 3 : Transcription de la directive en France

Intervention de la représentante du Ministère français de la Santé, Anne Pillebout.

Temps d'échange avec la salle

Animation Agence de l'Eau Adour Garonne

Témoignages : Mise en œuvre locale de la nouvelle directive (la gestion quotidienne des plages, l'élaboration des profils de vulnérabilité...).

exposé 4 : Témoignage du gouvernement basque

Intervention du département de Santé publique du Gouvernement basque, Antonia Sancho Bernard et de l'Agence de l'Eau (URA) du Gouvernement basque, Jesus Alberto Manzanos Arnaiz.

exposé 5 : Témoignage de l'Agence de Seine Normandie

Intervention du représentant de l'Agence Seine Normandie, Jean Duchemin.

exposé 6 : Témoignage de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse

Intervention du représentant de l'Agence de l'Eau RMC, Pierre Boissery.

exposé 7 : Témoignage d'Acque Toscane, application de la nouvelle directive en Italie

Intervention du Directeur général d'Acque Toscana, Mauro Alferi.

Temps d'échange avec la salle

13 h 00 - Déjeuner

14 h 00 - Reprise du colloque

Animation Surfider Foundation Europe

exposé 8 : Le surf, une valeur économique de la vague

Impact économique en cas d'interdiction de pratiquer une activité nautique. Intervention de Surfider Foundation USA, Chad Nelsen.

exposé 9 : Impact des fermetures de plages sur l'économie locale

Intervention du Comité départemental du Tourisme 64, Gérard Cazalis.

exposé 10 : Analyse Coûts/Bénéfices dans le projet MARECLEAN

Intervention de TME Hollande, Jochem Jantzen.

Temps d'échange avec la salle

Thème 2 : Les outils pour une gestion active des plages

La nouvelle directive pour les eaux de baignade exige de nouveaux principes de gestion et d'information du public.

L'élaboration d'outils de gestion active de la qualité des eaux de baignade apporte des réponses efficaces face à cette réglementation.

Ces systèmes d'information prédictifs permettront aux gestionnaires

des lieux de baignade de garantir en temps quasi réel une bonne qualité sanitaire des eaux de baignade aux usagers.

La prévision de la pollution consécutive, par exemple, à un événement pluvieux pourra déclencher rapidement un plan d'alerte pouvant aller jusqu'à la fermeture de la plage. L'outil prévoira également sa réouverture en toute sécurité.

Les modèles développés pour ce type d'application intègrent le calcul des courants et de la houle (pour la dispersion des bactéries), de la salinité et de la température (pour la prise en compte du temps de survie bactérien) et les flux de pollution d'origine terrestre.

Animation Conseil général des Pyrénées Atlantiques

exposé 11 : Présentation du projet transfrontalier LOREA « Littoral, Océan, Rivières, Euskadi, Aquitaine »

Intervention du Conseil général des Pyrénées-Atlantiques, Caroline Sarraide.

exposé 12 : Modèles de dynamique côtière en zone côtière et leurs applications dans le projet LOREA

Interventions d'AZTI, Julien Mader et du CASAGEC, Didier Rihouey.

exposé 13 : Modélisation des flux de pollution terrestre et intégration dans les outils de gestion active des plages de LOREA

Interventions du CETE, Pierre Lecollinet et François Brouquisse.

exposé 14 : Modèle de prévision de la qualité des eaux de baignade de la baie de Saint-Jean-de-Luz/Ciboure dans le projet LOREA

Intervention du CTL Lyonnaise des Eaux, Panbrika Otheugy.

Temps d'échange avec la salle

exposé 15 : Expérience de la ville de Barcelone dans la transcription de la nouvelle directive baignade

Intervention de Enrique Gutierrez, CLABSA.

exposé 16 : Le projet MARECLEAN

Intervention des représentants du SMBCG, M. Dieudone et Nathalie Génin.

exposé 17 : Les outils de suivi hydrométéorologique

Intervention de Météo France, Nathalie Bargérie.

Temps d'échange avec la salle et clôture de la journée

17 h 30 - Clôture de la journée

19 h 00 - Buffet

20 h 30 - Soirée débat grand public

PROGRAMME DU JEUDI 24 JUN 2010

8 h 45 - Accueil des participants

9 h 00 : Les outils pour une gestion active des plages (suite).

Le calage des outils de prévision de la qualité des eaux de baignade passe par des analyses *in situ* de l'évolution du nombre de germes de contamination fécale. L'utilisation de nouvelles méthodes analytiques, plus rapides, sera complémentaire au développement de ces modèles. Elles pourront également, autant que de besoin, accompagner la décision de réouverture des plages au public en cas de fermetures préventives. Dans l'avenir, leur exploitation par les services de la police de l'eau pour le suivi sanitaire des zones de baignade est probablement à envisager.

Parallèlement, afin de mieux déterminer la provenance des pollutions d'origine fécale et y remédier dans le cadre des profils de vulnérabilité, des méthodes analytiques de différenciation de ces bactéries sont en cours de finalisation.

Animation Conseil général des Pyrénées Atlantiques

exposé 18 : Influence des précipitations des bassins versants amont sur la qualité des eaux de baignade côtière

Intervention de l'université Collège Dublin, Bartholomew Masterson.

exposé 19 : Témoignage Ile de Ré

Intervention de Monsieur Patrick Reyton de la commune de la Couarde sur Mer.

exposé 20 : Témoignage de la Communauté de Communes Sud Pays basque

Intervention d'Albert Larrousset, Vice-président et maire de Guéthary.

Temps d'échange avec la salle

• **Les nouvelles méthodes d'analyses pour caractériser les eaux de baignade. Intérêts et limites**

Animation Agence de l'Eau Adour Garonne

exposé 21 : Les nouvelles méthodes d'analyses rapides, l'expérience de GEN-SPOT

Intervention du Centre Technique Littoral-Lyonnaise des Eaux, Peggy Bergeron.

exposé 22 : Témoignage de la ville de Biarritz

Intervention de Christophe Landrain.

exposé 23 : Témoignage de la ville de Cassis

Intervention de Marc de Canevas, Adjoint au maire.

exposé 24 : Témoignage de la ville de San Sébastien sur leur politique

de gestion de la qualité des eaux de baignade

Intervention d'Asun Yarzabal de la mairie de San Sébastien.

Temps d'échange avec la salle

• **Les méthodes de différenciation des germes d'origines fécale. Exemples de méthodes utilisées aujourd'hui.**

Animation Conseil général des Pyrénées Atlantiques

exposé 25 : Caractérisation de sources de pollution d'origine agricole et domestique, expérience anglaise

Intervention de Phillip Heath Environmental Consultants.

exposé 26 : Identification des sources de contamination fécale en milieu côtier, l'exemple du Bassin d'Arcachon

Intervention du SIBA, Richard Genet et du laboratoire EPOC/Université de Bordeaux I, Frédéric Garabetian.

exposé 27 : Estimation de l'origine des contaminations fécales dans l'environnement littoral, projet MARQUOPOLEAU

Intervention Ifremer Brest, Michèle Gourmelon.

Temps d'échange avec la salle

13 h 00 - Déjeuner

14 h 00 - Reprise du colloque

Thème 3 : Communiquer et informer les usagers, centres de ressources

L'amélioration de l'information du public, notamment via Internet, figure également parmi les objectifs phares de la nouvelle directive européenne sur les eaux de baignade.

Les modalités de diffusion de l'information sont particulièrement importantes pour s'assurer de la réceptivité du public et passent notamment par un cheminement rapide de l'information entre, par exemple,

le moment du prélèvement et la restitution de son résultat au grand public ou encore des supports de communication qui facilitent la mise à disposition de l'information et son accès.

Plus généralement, l'organisation des différents acteurs en réseau est un moyen pour toucher un large public et fédérer des moyens de communication.

Information du public : Les nouvelles exigences réglementaires en termes de communication. Comment diffuser une information lisible ? Comment toucher tous les publics ?

Animation Surfider Foundation Europe

exposé 28 : Un référentiel de certification du système de gestion de la qualité des eaux de baignade

Intervention de l'association Nationale des Élus du Littoral (ANEL), Christine LAIR.

exposé 29 : Les programmes de suivi de la qualité des eaux de baignade et d'activités nautiques en France et en Espagne

Intervention de Surfider Foundation Europe, Nathalie Van Der Broeck et Grégory Le Moigno.

exposé 30 : Témoignage de l'Observatoire marin du Littoral des Maures

Intervention du SIVOM du littoral des Maures, Jean-Philippe Morin.

exposé 31 : Le Centre de ressources du littoral basque

Intervention du Syndicat Mixte Kosta Garbia, Matthieu Darmendrail.

Temps d'échange avec la salle

16 h 00 - Conclusion de la rencontre et clôture, M. Marc Abadie, Directeur de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et M. Jean-Jacques Lasserre, Vice-président du Conseil général.

Renseignements et inscription sur : **www.cg64.fr**

